

UNIVERSITE Thomas SANKARA

Centre d'Etudes, de Documentation
et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)

REVUE ECONOMIQUE ET SOCIALE AFRICAINE

SÉRIES ÉCONOMIE

An application of an Error Correct Model with higher order
cointegrated variables to the demand for Money

El Hadji GUEYE

Prix du pétrole, changement structurel et dynamique du chômage
en République du Congo

Jean Romeo Félix KOUIKA BOUANZA

Qualité des institutions, secteur informel et croissance économiques
pays de l'UEMOA

Aïcha TIENDREBEOGO & Idrissa M. OUEDRAOGO

Effets du type d'emploi sur le bonheur des jeunes âgés de 15 à 34 ans
en République du Congo

Olga Euphrasie NGAKALA AKYLANGONGO

Effets de la santé des membres actifs des ménages ruraux
sur la production agricole au Burkina Faso

Jean Pierre W. SAWADOGO

Effets de la cyclicité de la politique budgétaire et des bénéfices pétroliers
sur le développement humain dans les pays membres de la CEMAC

OKIEMY Michel

La REVUE CEDRES-ETUDES « séries économiques » publie, semestriellement, en français et en anglais après évaluation, les résultats de différents travaux de recherche sous forme d'articles en économie appliquée proposés par des auteurs appartenant ou non au CEDRES.

Avant toute soumission d'articles à la REVUE CEDRES-ETUDES, les auteurs sont invités à prendre connaissance des « recommandations aux auteurs » (téléchargeable sur www.cedres.bf).

Les articles de cette revue sont publiés sous la responsabilité de la direction du CEDRES. Toutefois, les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs.

En règle générale, le choix définitif des articles publiables dans la REVUE CEDRES-ETUDES est approuvé par le CEDRES après des commentaires favorables d'au moins deux (sur trois en générale) instructeurs et approbation du Comité Scientifique.

La plupart des numéros précédents (70 numéros) sont disponibles en version électronique sur le site web du CEDRES www.cedres.bf

La REVUE CEDRES-ETUDES est disponible au siège du CEDRES à l'Université Thomas SANKARA et dans toutes les grandes librairies du Burkina Faso et aussi à travers le site web : www.cedres.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pr Pam ZAHONOGO, Université Thomas SANKARA (UTS)

COMITE EDITORIAL

Pr Pam ZAHONOGO, UTS Editeur en Chef

Pr Noel THIOMBIANO, UTS

Pr Denis ACCLASATO, Université d'Abomey Calavi

Pr Akoété AGBODJI, Université de Lomé

Pr Chérif Sidy KANE, Université Cheikh Anta Diop

Pr Eugénie MAIGA, Université Norbert ZONGO Burkina Faso

Pr Mathias Marie Adrien NDINGA, Université Marien N'Gouabi

Pr Omer COMBARY, UTS

Pr Abdoulaye SECK, Université Cheikh Anta DIOP

Pr Charlemagne IGUE, Université d'Abomey Calavi

SECRETARIAT D'EDITION

Dr Samuel Tambi KABORE, UTS

Dr Théodore Jean Oscar KABORE, UTS

Dr Jean Pierre SAWADOGO, UTS

Dr Kassoum ZERBO, UTS

COMITE SCIENTIFIQUE DE LA REVUE

Pr Abdoulaye DIAGNE, UCAD (Sénégal)

Pr Adama DIAW, Université Gaston Berger de Saint Louis

Pr Gilbert Marie Aké N'GBO, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Pr Albert ONDO OSSA, Université Omar Bongo (Gabon)

Pr Mama OUATTARA, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Pr Idrissa OUEDRAOGO, Université Aube Nouvelle

Pr Kimséyinga SAVADOGO, UTS

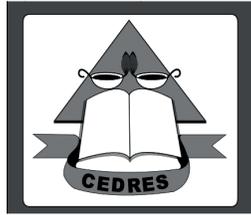
Pr Gnderman SIRPE, Université Aube Nouvelle

Pr Nasser Ary TANIMOUNE, Université d'Ottawa (Canada)

Pr Gervasio SEMEDO, Université de Tours

Pr Pam ZAHONOGO, UTS

Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)



www.cedres.bf

REVUE CEDRES-ETUDES

Revue Economique et Sociale Africaine

REVUE CEDRES-ETUDES N°71

Séries économie

1^{er} Semestre 2021

SOMMAIRE

An application of an Error Correct Model with higher order cointegrated variables to the demand for Money.....	07
El Hadji GUEYE	
Prix du pétrole, changement structurel et dynamique du chômage en République du Congo.....	33
Jean Romeo Félix KOUIKA BOUANZA	
Qualité des institutions, secteur informel et croissance économiques pays de l'UEMOA.....	75
Aïcha TIENDREBEOGO & Idrissa M. OUEDRAOGO	
Effets du type d'emploi sur le bonheur des jeunes âgés de 15 à 34 ans en République du Congo.....	113
Olga Euphrasie NGAKALA AKYLANGONGO	
Effets de la santé des membres actifs des ménages ruraux sur la production agricole au Burkina Faso.....	142
Jean Pierre W. SAWADOGO	
Effets de la cyclicité de la politique budgétaire et des bénéfices pétroliers sur le développement humain dans les pays membres de la CEMAC.....	171
OKIEMY Michel	

**EFFETS DU TYPE D'EMPLOI SUR LE BONHEUR DES JEUNES
EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

Olga Euphrasie NGAKALA AKYLANGONGO

Faculté des Sciences Économiques

Université Marien N'Gouabi

Laboratoire de Recherches et d'Études Économiques et Sociales (LARES)

Brazzaville – République du Congo

E-mail : olgangakala1970@yahoo.fr

Résumé

Cette recherche analyse les effets du type d'emploi sur les niveaux de bonheur des jeunes en République du Congo. Sur un échantillon de 1 981 jeunes âgés de 15 à 34 ans, les données d'enquête réalisée via le CRDI et le LARES, sur l'amélioration des emplois des jeunes, ont permis d'appliquer un modèle probit multinomial ordonné. Il découle des résultats obtenus, après estimation du modèle par la méthode du maximum de vraisemblance, que, l'emploi salarié augmente le bonheur des jeunes heureux, amoindrit le bonheur des jeunes très heureux et enfonce les jeunes malheureux dans le malheur. Il semble évident de tenir compte de l'hétérogénéité des niveaux de bonheur, dans la formulation des politiques économiques, afin de permettre l'accès des jeunes à des emplois à même de contribuer à l'amélioration de leurs niveaux de bonheur.

Mots-clés : type d'emploi, emploi salarié, bien-être

Classification JEL : E24, D69

Abstract

This research is devoted to analyzing the effects of job type on the happiness levels of youth in the Republic of Congo. On a sample of 1,981 young people aged 15-34, survey data from IDRC and LARES on improvements in youth employment were used to apply an ordered multinomial probit model. The results obtained, after estimation of the model by the maximum likelihood method, show that paid employment increases the happiness of happy youth, decreases the happiness of very happy youth, and pushes unhappy youth into unhappiness. It seems obvious to take into account the heterogeneity of happiness levels when formulating economic policies, in order to allow young people to have access to jobs that can contribute to improving their happiness levels.

Keywords : type of job, wage employment, well-being

JEL Classification : E24, D69

Introduction

Considéré comme une facette importante de la vie humaine, l'emploi est censé influencer fortement sur le bonheur subjectif individuel (Binder et Coad, 2010, 2013). Malheureusement, cette preuve n'est pas toutefois partagée lorsque l'on distingue l'emploi salarié à l'emploi non salarié. Ainsi, les réflexions autour du lien entre le type d'emploi et le bonheur subjectif demeurent d'actualité et ne cessent de faire l'objet de controverses. Pour les auteurs tels que, Becker (1962) ; Lucas et al., (2004) et Stutzer et Frey (2012), l'emploi salarié est un facteur prépondérant de la détermination du niveau de bonheur subjectif individuel. Contrairement à ces auteurs, Hytli (2013) ; Blanchflower et Oswald (1998) et Hundley (2001), soutiennent que c'est plutôt les emplois non-salariés, notamment les emplois indépendants qui concourent nettement à plus de bonheur subjectif individuel.

Aussi, il importe de relever que, du fait de l'importance de la question du bonheur, une série des rapports lui est consacrée. Selon le rapport mondial de l'ONU sur le bonheur (2019), la Finlande, pour la deuxième année consécutive, est le pays le plus heureux du monde tandis que la République du Congo se classe en 103^{ème} position et le Soudan du Sud se positionne en queue de peloton. Au niveau de l'Afrique subsaharienne, la République du Congo, d'après la même source, occupe la 7^{ème} place des pays les plus heureux ; avec la persistance du chômage et la pénurie des emplois de qualité, qui entravent la quête d'emploi décent des jeunes (OIT, 2019).

De même, l'observation des faits empiriques générés à partir de l'EAPE-C (2018), renseigne que, en République du Congo, sur 100% des emplois des jeunes, 64,86 % des emplois sont salariés. En faisant le lien entre le type d'emploi et les niveaux de bonheur, la même source, permet de faire constater que le type d'emploi est fortement associé aux niveaux de bonheur (annexe 1). Aussi, sur une échelle ordinale de niveaux de bonheur, il sied de relever que, sur 100% des jeunes malheureux, 91,30% ont des emplois salariés. Concernant les jeunes heureux, 88,33% de ceux-ci exercent les emplois salariés. Et, enfin, 52,9% des jeunes très heureux ont des emplois salariés.

De ce qui précède, la République du Congo apparaît un champ d'investigation important, où cohabite en lien avec l'échelle mondiale, une population moins heureuse, une persistance du chômage et une pénurie des emplois de qualité, pour étendre la réflexion entre le type d'emploi et le bonheur à l'effet de contribuer à la littérature existante. De ce fait, l'on s'interroge sur les effets du type d'emploi sur les niveaux de bonheur en République du Congo. Ainsi, l'objectif visé par cette recherche est d'analyser, dans le contexte congolais, les effets du type d'emploi sur les niveaux de bonheur des jeunes. Il est soutenu que, en République du Congo et en raison du chômage élevé des jeunes couplés avec la pénurie des emplois de qualité, l'emploi salarié déprime le niveau de bonheur des jeunes.

Outre l'introduction et la conclusion, ce travail s'articule autour de deux (02) sections, à savoir (I) relation entre type d'emploi et bonheur dans la littérature théorique et empirique et (II) modélisation des effets du type d'emploi sur le bonheur des jeunes en République du Congo.

I. Relation entre type d'emploi et bonheur dans la littérature économique, quels enseignements à tirer ?

L'état des connaissances sur le lien entre type d'emploi et bonheur amène à aborder la question sous-jacente sous deux aspects, à savoir d'un côté l'analyse des principales théories faisant le lien entre type d'emploi et bonheur sera faite (a) et de l'autre, l'examen de l'essentiel des travaux de recherche sur la question sera mené (b).

a) Aspects théoriques de la relation entre type d'emploi et bonheur

Pour les défenseurs de la vision néoclassique, notamment Becker (1962) et Lucas et al., (2004), quoique la relation entre type d'emploi et bonheur ne soit pas directe, l'emploi salarié est considéré comme une source de bonheur subjectif individuel. En effet, pour les auteurs, le travail influe sur le bonheur subjectif individuel en ce sens qu'il permet à l'individu d'obtenir un salaire contre sa force de travail. Le salaire est donc pris, selon

Becker (1962) et Lucas et al., (2004), comme un facteur prépondérant de la détermination du niveau de bonheur subjectif individuel. Ainsi, le fait d'avoir un emploi salarié est donc bénéfique pour les employés, puisque la contrepartie de leur travail permet d'avoir un salaire, qui est nécessaire pour la détermination du niveau de bonheur subjectif individuel. Le slogan « travailler plus pour gagner plus », laisse transparaître que, un niveau de bonheur élevé est compatible avec un niveau de rémunération élevé et donc à plus de travail. Ce qui sous-entend que le niveau de bonheur subjectif individuel est contraint par le niveau de salaire.

Comme le bonheur subjectif individuel (ou bien-être individuel), en théorie microéconomique standard (suivant l'hypothèse de la liberté de choix et du comportement rationnel), résulte de l'utilité maximale reçue suite à la consommation des biens et services, ce qui voudrait dire que, un salaire élevé élargit les possibilités de choix du consommateur et donc contribue à la réalisation d'un bonheur subjectif individuel important. Pour Becker (1962), un niveau de bonheur subjectif individuel important est la conséquence d'un meilleur emploi (et donc un meilleur salaire) qui dépend lui-même d'un niveau d'éducation élevé. Ce qui suppose que, pour l'auteur, le niveau d'éducation élevé offre une grande liberté de choix sur le marché du travail, c'est-à-dire en permettant l'accès à des meilleurs emplois, qui élèvent le niveau de bonheur par l'entremise des meilleures rémunérations. En substance, selon les défenseurs de la vision néoclassique, le salaire est un facteur clef de la détermination du niveau de bonheur subjectif individuel (ce qui semble amener à dire que le salaire achète le bonheur subjectif individuel).

A l'opposé des défenseurs de la vision néoclassique, les tenants des théories des caractéristiques de l'emploi et de la divergence, tel que, pour Hackman (1975), le travail n'apporte du bonheur que s'il répond à certaines caractéristiques. Cet auteur est considéré comme le premier à avoir conçu le modèle selon lequel chaque type d'emploi contient des caractéristiques. Ainsi, la pénibilité de l'emploi, le temps de travail, l'autonomie qu'offre l'emploi sont autant de caractéristiques qui contribuent indépendamment du salaire et/ou de l'éducation à donner l'explication du bonheur. Ce disant, le bonheur résulte des caractéristiques

de l'emploi occupé et des avantages que cet emploi procure à chacun. Selon la théorie de la divergence de Locke (1976), le bonheur subjectif individuel résulte de l'appréciation que se fait l'employé sur les différents aspects de son travail. Autrement dit, la divergence est l'écart ce que l'employé retire de son emploi et ce qu'il désire en retirer. S'il s'aperçoit, qu'il reçoit moins que ce qu'il désire, alors il va être moins heureux (Berry, 1997). Aussi, Clark et Oswald (1994), qui établissent le lien entre emploi désiré et niveau de bonheur, affirment que, l'emploi désiré procure du bonheur, alors que l'emploi non désiré donne moins de satisfaction aux employés. Si, l'on admet qu'exercer un emploi décent permet à l'individu de se sentir heureux ; alors, exercer un emploi non qualifié et routinier réduit l'accès au bonheur. Dans le même ordre d'idées, Argyle (2001), pense que l'accès à un emploi qualifié est source de bonheur dans la mesure où il correspond à un certain statut d'emploi. Aussi, Block et Koellinger (2009), en menant la distinction entre l'entrepreneuriat de nécessité et l'entrepreneuriat d'opportunité, les entrepreneurs de nécessité ont un niveau de bonheur inférieur à celui des entrepreneurs d'opportunité au démarrage, et qu'une longue période de chômage est négativement liée au niveau de bonheur des entrepreneurs de nécessité au démarrage.

a) Aspects empiriques de la relation entre type d'emploi et bonheur

Pour Hytti et al., (2013), en s'intéressant à l'analyse des effets du statut d'emploi (l'emploi indépendant ou salarié) et des caractéristiques de l'emploi sur la satisfaction du travail sur un échantillon de 2327 professionnels finlandais, les employés indépendants sont nettement plus satisfaits de leur emploi que leurs homologues salariés en Finlande. Aussi, selon les auteurs, le statut d'emploi en tant que tel n'explique pas la satisfaction au travail lorsque les cinq caractéristiques du travail sont ajoutées au modèle structurel utilisé. Globalement, l'analyse des auteurs souligne la nécessité de développer les emplois offrant entre autres une grande autonomie et une grande importance pour les employés afin d'améliorer leur satisfaction de l'emploi occupé. Pour les auteurs Hytti et al., (2013), Frey et Benz (2008), la comparaison entre employé salarié et employé indépendant révèle que, l'autonomie au travail est une source

précieuse de bonheur pour laquelle les employés indépendants sont disposés à accepter un salaire espéré inférieur. De nombreuses recherches vont dans ce sens et montrent que les types d'emplois qui obéissent à ces caractéristiques conduisent au bonheur de ceux qui les occupent (Fisher 2010). Pour Blinder et al., (2010), malgré des revenus faibles, les employés indépendants s'estiment de plus en plus heureux. Aussi, les auteurs rajoutent le fait que, les individus qui passent d'un emploi régulier à un emploi indépendant voient leur niveau de bonheur augmenter, tandis que ceux qui passent du chômage à l'emploi indépendant ne sont pas plus satisfaits que leurs homologues passant du chômage à l'emploi régulier.

A l'inverse des travaux ci-dessus qui concluent en faveur de l'emploi indépendant comme étant une source de bonheur, l'emploi notamment salarié est considéré comme une source de bonheur subjectif individuel lorsqu'essentiellement le phénomène du chômage est pris en compte (Knabe et al., 2010 ; Di Tella et al., 2003 ; Easterlin, 2002 ; etc.).

Knabe et al., (2010) et Di Tella et al., (2003), à leur tour, concluent que les taux de chômage élevés ont des effets négatifs non seulement sur le bonheur de ceux qui sont affectés par le chômage mais également par ceux qui ne le sont pas. Sur la base des données de pays d'Europe, entre 1975 et 1992, Di Tella et al., (2003) montrent que, au-delà l'accroissement du revenu global, le chômage global diminue le bonheur moyen de la population totale. Les raisons sont telles que, les effets directs du chômage sur la criminalité, les modifications de la durée du travail et des salaires. Ce qui sous-entend que, le taux de chômage élevé affecte les anticipations des agents à une détresse économique, c'est-à-dire la probabilité qu'un travailleur se retrouve en une période de chômage est élevée dans l'avenir.

En allant dans le même sens que, Di Tella et al., (2003), pour Luechinger et al., (2010), la diminution du bonheur subjectif individuel est dû aux sentiments d'anticipation négatifs et au stress causé par l'insécurité économique. En distinguant les externalités négatives du chômage et l'évolution des risques économiques, les auteurs aboutissent aux résultats tels que, les employés du secteur public bénéficient généralement de la protection élargie contre le licenciement et travaillent dans des

organisations qui font très rarement faillite. Ce qui voudrait dire que, les chocs économiques affectent davantage les employés dans le secteur privé que ceux du secteur public. Aussi, les auteurs poursuivent en soulignant que, la part substantielle des coûts psychiques engendrés par le chômage, en général, est due à l'insécurité économique accrue. Aussi, dans les premières contributions de Easterlin (2002), ainsi que dans de nombreuses analyses empiriques plus récentes, le chômage est systématiquement lié à un bonheur subjectif inférieur à celui des employés, dans la mesure où le chômage individuel implique des coûts psychiques dus à une perte de statut social, de l'estime de soi, des relations personnelles et d'une structure favorisant du temps discipliné lié au lieu de travail.

Il semble important d'ajouter à ceux-ci les travaux de Hinks et Gruen (2007). Ainsi, dans le cadre d'une recherche menée en Afrique du Sud, les auteurs concluent que l'influence du niveau d'éducation sur le type d'emploi et donc sur le bonheur. Les résultats de leur recherche montrent que, les Sud-Africains diplômés de l'enseignement supérieur sont plus heureux. Leur niveau de technicité est recherché sur le marché travail, ce qui leur donne l'assurance d'une meilleure rémunération, d'un meilleur environnement professionnel et de l'accès à emploi plus valorisé, donc à un statut social.

Comme enseignements à tirer de cette revue de la littérature, il faut souligner que, il y a absence de consensus sur le lien entre type d'emploi et bonheur, que ce soit sur le plan théorique ou empirique, d'un côté l'on soutient l'emploi notamment indépendant et de l'autre l'emploi salarié comme source de bonheur subjectif individuel.

II. Modélisation des effets du type d'emploi sur le bonheur des jeunes en République du Congo

Cette section est structurée en deux grands points, à savoir 1) Données et méthodologie et 2) Résultats d'estimation et discussion.

1) Données et méthodologie retenue

a) Données

Les données utilisées, dans ce travail, proviennent de la base de données de EAPE-C, 2018. Cette base a été réalisée par le CRDI et le LARES via l'enquête sur l'amélioration des politiques d'emploi. Deux approches ont été identifiées pour la réalisation de l'opération de collecte de données : la collecte documentaire et la collecte quantitative. La collecte documentaire a consisté en l'exploitation des informations diverses à partir d'une analyse du contenu de la documentation disponible sur le marché du travail. En revanche, la collecte quantitative a consisté à la constitution d'un échantillon de 1981 individus âgés de 15-34 ans (appartenant à Brazzaville et à Pointe-Noire), à travers l'administration d'un questionnaire. Mais, en raison des problèmes de convergence, nos estimations n'ont porté que sur une partie de cet échantillon soit 962 observations. Par ailleurs, le recours à cette base a son importance non seulement du fait qu'elle soit récente mais également parce qu'elle permet, à travers les questionnaires ménage et individuel des jeunes, de saisir la situation des jeunes sur le marché du travail et de présenter les variables à même de capter les niveaux de bonheur de ces derniers.

Le bonheur (*des jeunes*) qui nous intéresse se voit être habituellement approché par un indicateur composite. La construction d'un ICB se base sur l'approche de l'inertie, qui vise à définir un indicateur composite pour chaque individu de la population par l'utilisation de la méthodologie de l'analyse des correspondances multiples (ACM). La forme fonctionnelle de l'ICB est définie comme suit : considérant « i » l'indice d'un chef de

ménage donné et C_i sa valeur pour l'ICB, la forme de l'ICB est selon

$$\text{Asselin (2002) : } C_i = \frac{\sum_{K=1}^K \sum_{J_k=1}^{J_k} W_{J_k}^K I_{J_k}^K}{k}$$

Où K est le nombre d'indicateur catégoriels ; J_k est le nombre de catégories l'indicateur K ; I_{J_k} est la variable binaire 0/1, prenant la valeur 1 lorsque l'unité a la catégorie J_k et W_{J_k} le coefficient de pondération obtenu par l'ACM. La valeur de l'ICB pour tout ménage m , correspond tout simplement à la moyenne des scores normalisés des variables catégoriques. Le poids d'une catégorie est la moyenne des scores normalisés des unités de production appartenant à cette catégorie.

Toutes les modalités des variables étant transformées en indicateurs binaires codés en 0 ou 1, donnant au total P indicateurs binaires, l'ICB pour un ménage i donné, peut encore s'écrire :

$$ICB_i = 1/K(W_1 I_{i1} + W_2 I_{i2} + \dots + W_2 I_{i2})$$

Après l'ACM, la classification ascendante hiérarchique (CAH) a été faite pour créer des groupes homogènes, suivie de la génération de l'indicateur composite de bonheur (ICB) avec trois (03) groupes homogènes, c'est-à-dire « Pas heureux », « Heureux » et « Très heureux ».

Les domaines choisis pour recueillir les indicateurs primaires qui ont permis la construction de l'ICB ont été édictés par les travaux de Stutzer et Frey (2012). Les auteurs recensent du point de vue économique les principaux déterminants du bonheur subjectif que nous avons classifiés par dimension, tels que :

-le revenu : la corrélation entre revenu et bonheur subjectif est souvent difficile à interpréter (Stutzer et Frey, 2012). Suivant le raisonnement de Becker (1962), le revenu élevé qui résulte d'un niveau d'éducation élevé permet d'acquérir un important nombre de biens, et donc de parvenir à un plus grand bien-être subjectif. Ceci dit, une bonne situation financière peut s'avérer une source de bonheur.

-l'emploi : Easterlin (2002) ainsi que dans de nombreuses analyses empiriques plus récentes, affirment qu'être au chômage est lié systématiquement au bien-être subjectif inférieur comparativement à celui qui a un emploi. Et donc, prenant en compte le phénomène du chômage, l'emploi est considéré comme une source de bien-être individuel (Stutzer et Frey, 2012). Il faut ajouter que, la comparaison entre employé et auto-employé amène à dire que, l'autonomie de l'emploi est une source de satisfaction (Frey et Benz, 2008). Aussi, la sécurité de l'emploi que donne le secteur public, pour ceux qui y exercent, se révèle être une source de bonheur comparativement au secteur privé dont les aléas conduisent aux limogeages. En un mot, la satisfaction que l'on a pour un emploi procure le bonheur ;

-la santé : la détérioration de la santé est associée avec un déclin de l'utilité marginale de consommation (Finkelstein et al., 2013). Ce qui sous-entend que la bonne santé peut s'avérer comme un facteur du bonheur ;

-le capital social : le bonheur dépend beaucoup des relations personnelles, à savoir la quantité et la qualité des relations sociales que les gens ont avec la famille, les amis, les collègues de travail et les autres membres de la communauté (Putnam, 2004 ; Powdhavee, 2008 ; Becchetti et al., 2008). Si les relations, souvent appelées capital social, sont bonnes, les gens vivent un niveau de bien-être subjectif élevé ;

-l'inégalité de revenu : le niveau élevé des inégalités de revenu est favorable à un faible niveau de bonheur (Alesina et al, 2003). Tout de même, il convient de supposer que, les personnes favorisées par cette pratique inégalitaire s'estiment être heureuses ;

-l'éducation : Dockery (2010) montre que des niveaux élevés d'éducation sont associés à des niveaux élevés de mieux-être. Aussi, Ngakala (2018) parvient aux résultats similaires : le bonheur augmente avec le niveau d'éducation. Ce qui signifie qu'avoir un niveau d'éducation procure le bonheur.

Le tableau ci-dessous présente essentiellement les domaines et les variables qui ont servi à la construction de notre indicateur composite du bonheur (ICB).

Tableau 1 : Variables pour le calcul de l'indicateur composite du bonheur (ICB)

Dimension	Niveau mesuré	Variable	Conception du bonheur
Revenu	Jeunes âgés de 15-34 ans	Etat de la situation financière	<i>Conception</i> : la personne est heureuse si elle pense avoir une bonne situation financière par rapport à son revenu de l'année 2016
Emploi	Jeunes âgés de 15-34 ans	Satisfaction de l'emploi	<i>Conception</i> : la personne est heureuse si elle pense être satisfaite de son emploi
Santé	Jeunes âgés de 15-34 ans	Etat de santé	<i>Conception</i> : la personne est heureuse si elle pense avoir un bon état de santé
Capital social	Jeunes âgés de 15-34 ans	Capital social	<i>Conception</i> : la personne est heureuse si elle pense avoir un capital social
Inégalité de revenu	Jeunes âgés de 15-34 ans	Inégalité de revenu	<i>Conception</i> : la personne est heureuse si elle pense avoir des avantages (primes, congés payés, etc.) hors revenu mensuel par rapport aux autres membres de la communauté.
Education	Jeunes âgés de 15-34 ans	Niveau d'éducation	<i>Conception</i> : la personne est heureuse si elle pense avoir un niveau d'éducation

Source : Auteur à partir de la littérature existante et de la base des données de EAPE-C, 2018

b) Méthodologie retenue

b.1) Spécification du modèle et procédure d'estimation

A l'instar de Blanchflower et Oswald (2004), la fonction du bonheur subjectif individuel peut se présenter comme suit :

$$W = h(\mu(\mathbf{y}, \mathbf{z}, \mathbf{t}) + \mathbf{e}) \quad (1)$$

Où W désigne les niveaux de bonheur, sur une échelle ordinale, ressentis par l'individu ; $\mu(\dots)$ capte le vrai bonheur subjectif de l'individu ; $h(\dots)$ est une fonction non différentiable qui lie le bonheur constaté au bonheur espéré ; \mathbf{y} est le revenu réel ; \mathbf{z} l'ensemble de statuts socio-démographiques ; \mathbf{t} le temps et \mathbf{e} le terme d'erreur comprend d'autres variables omises, l'incapacité de l'individu à estimer avec exactitude son bonheur (Layard, 2007), qui peuvent expliquer le bonheur subjectif de l'individu.

On suppose que, $\mu(\dots)$ est une fonction qui est observable que par l'individu et ne peut être transmise sans ambiguïté à l'interview.

Faisant suite des travaux de Stutzer et Frey (2014), le bonheur subjectif individuel peut être modélisé au moyen de la spécification empirique ci-dessous :

$$W_i^* = \beta X_i + \varepsilon_i \quad (2)$$

Où W^* est une variable latente (ou inobservable) dépendante ; \mathbf{X} le vecteur de variables explicatives ; β le vecteur des paramètres à estimer et ε le terme d'erreur de loi $N(0,1)$.

On note W la variable observée, telle que :

$$\mathbf{W} = \begin{cases} 1 = \text{Pas Heureux} & \text{si } \mathbf{W}_i^* < h_1 \\ 2 = \text{Heureux} & \text{si } h_1 \leq \mathbf{W}_i^* < h_2 \\ 3 = \text{Très heureux} & \text{si } \mathbf{W}_i^* > h_2 \end{cases}$$

Ensuite, la technique de probit ordonné, sur les observations de \mathbf{W} (lesquelles sont une forme des données censurées de \mathbf{W}^*), sera utilisée afin d'estimer le vecteur des paramètres β . L'estimation de ce modèle probit multinomial ordonné (2), par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), sera biaisée. Habituellement, pour obtenir les estimations sans biais, l'on fait recours à l'estimation par la méthode du maximum de vraisemblance (MV). Ainsi, pour tout $m = 1$ à 3, on peut calculer :

$$\begin{aligned} \Pr(\mathbf{W} = \mathbf{m} | \mathbf{X}) &= \Pr(h_{m-1} \leq \mathbf{W}_i^* < h_m | \mathbf{X}) \\ &= F(h_m - \beta \mathbf{X}) - F(h_{m-1} - \beta \mathbf{X}) \end{aligned}$$

La fonction log-vraisemblance, qui permet d'estimer les paramètres du modèle Probit multinomial ordonné peut s'écrire comme suit :

$$\begin{aligned} L(\mathbf{W} | \mathbf{X}) &= \prod_{i=1}^N F(\mathbf{W}_i | \mathbf{X}_i) \\ &= \prod_{i=1}^N F(h_m - \beta \mathbf{X}_i) - F(h_{m-1} - \beta \mathbf{X}_i) \end{aligned}$$

Et donc la log-vraisemblance vaut :

$$\log L(\mathbf{W} | \mathbf{X}) = \sum_{i=1}^N \mathbf{W}_i \log F(\beta \mathbf{X}_i) + \sum_{i=1}^N F(h_m - \beta \mathbf{X}_i) - F(h_{m-1} - \beta \mathbf{X}_i)$$

Afin de mieux appréhender le phénomène en examen, nous avons retenu, sur la base de la littérature existante, un certain nombre de variables que nous jugeons pertinentes.

Notre variable d'intérêt *type d'emploi* a été dichotomisée en emploi salarié « 1 » et non salarié « 0 ». Suivant les travaux de Stutzer et Frey (2012) et de Becker (1962), il ressort qu'en filigrane, l'emploi salarié est source de

bonheur. A contrario, Handley (2001), fait constater que l'emploi non salarié, notamment l'emploi indépendant augmente le niveau de bonheur. Eu égard de cette controverse et tenant en compte des niveaux de chômage élevés couplé de la pénurie des emplois de qualité, nous supposons que le type d'emploi diminue le niveau global de bonheur.

Les variables de contrôle que sont : la situation matrimoniale, le genre, la taille du ménage et l'âge ont été abondamment utilisées dans la littérature. La variable *situation matrimoniale* est dichotomisée en marié « 1 » et non marié « 0 ». Pour Ngakala (2018), le fait d'être marié agit positivement sur le niveau de bonheur. Nous attendons à ce que le fait d'être marié puisse augmenter le niveau de bonheur. La variable *genre* est binaire, elle a pour modalité : femme « 1 » et homme « 0 ». Il ressort des travaux de Nikolaev (2016), tout en contredisant ceux de Ngakala (2018), qu'être une femme est de nature à accroître le bonheur. Nous supposons que le fait d'être femme diminue le niveau de bonheur. Pour Ngakala (2018), la *taille du ménage* affecte positivement le bonheur, par contre l'*âge* est de nature d'influencer négativement le bonheur. Nous faisons l'hypothèse que, contrairement à Ngakala (2018), la taille du ménage agit négativement sur le bonheur et l'âge affecte de manière positive le bonheur.

Les signes attendus de nos principales variables d'analyse sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Signes attendus des variables d'analyse

<i>Variable endogène : Bonheur</i>	
Variables	
Type d'emploi	-
Situation matrimoniale	+
Genre	-
Taille du ménage	+
Age	

Source : Auteur à partir de la littérature existante

Le tableau ci-dessous présente la description des variables retenues dans notre modèle d'analyse.

Tableau 3 : Statistiques descriptives des variables d'analyse

Variables qualitatives	Fréquence (%)	
Bonheur		
Pas heureux	1,16	
Heureux	22,51	
Très heureux	76,33	
Type d'emploi		
Non salarié	35,14	
Salarié	64,86	
Situation matrimoniale		
Non marié	97,27	
Marié	2,73	
Genre		
Masculin	64,31	
Féminin	35,69	
Variables quantitatives	Moyenne	Ecart-type
Taille du ménage	4,990	7,194
Age	26,124	4,701

Source : Auteurs à partir de la base des données de EAPE-C, 2018

Il ressort de ce tableau que, en lien avec les variables qualitatives, la majorité de la population de notre échantillon est très heureuse (76,33%). On note tout de même que, d'un côté, les malheureux sont très faiblement représentés (1,16%) et de l'autre, 22,51% de la population de notre échantillon est heureuse.

Plus de la moitié de la population de notre échantillon est salarié (64,86%), contre 35,14% des non-salariés. Suivant la variable « situation matrimoniale », les non mariés de notre échantillon constituent la quasi-totalité de la population (97,27%), contre 2,73% des mariés. Aussi, la variable « genre » permet de dire que, les hommes de notre échantillon

sont plus représentatifs avec un pourcentage de 64,31% que les femmes avec un pourcentage de 35,69%.

En rapport avec les variables quantitatives, la taille du ménage moyenne de la population est de 4,99. L'on note également que la taille du ménage est fortement dispersée autour de la moyenne, puisque son écart-type est supérieur à la moyenne. L'âge moyen de la population de notre échantillon est de 26, 124 ans. Son écart-type est inférieur à sa moyenne, ce qui dénote une forte concentration de l'âge autour de la moyenne.

2) Résultats d'estimation et discussion

Le tableau ci-après présente les résultats qui découlent de l'estimation du modèle probit ordonné par la méthode du maximum de vraisemblance. Les principales statistiques de validité des résultats d'estimation indiquent ce qui suit. Le Pseudo R2 dénote que 12,57% des fluctuations du bonheur sont expliquées par les variables explicatives retenues. Autrement dit, le Pseudo R2 est compris entre 0 et 1, ce qui signifie une meilleure qualité d'ajustement du modèle retenu. La valeur de Log likelihood est de - 609,2767 (obtenue à partir de la 3^{ème} itération, elle est importante en valeur absolue) et la statistique du rapport de vraisemblance est égale à 175,17 (la probabilité critique qui lui est associée est nulle). Ce qui permet de conclure que les données sont compatibles avec le modèle retenu et donc, le modèle estimé est globalement significatif au seuil de 1%. Les résultats obtenus de nos estimations sont donc valides sur le plan statistique et peuvent faire l'objet d'une interprétation. Aussi, les tests (annexe 3) montrent que les résultats trouvés où les modalités de la variable endogène sont agrégées ne sont pas pertinents pour l'analyse ; d'où la présentation suivante.

Tableau 4 : Effets marginaux liés aux niveaux de bonheur (ICB)

Variable endogène : Niveaux de bonheur (ICB)						
VARIABLES	Pas heureux Effets marginaux	P> z	Heureux Effets marginaux	P> z	Très heureux Effets marginaux	P> z
Type d'emploi						
Non salarié	Réf		Réf		Réf	
Salarié	0,030*** (0,006)	0,000	0,274*** (0,0263)	0,000	-0,304*** (0,0275)	0,000
Situation matrimoniale						
Non marié	Réf		Réf		Réf	
Marié	0,037* (0,021)	0,080	0,124*** (0,0466)	0,008	-0,161** (0,0668)	0,016
Taille du ménage	0,0002 (0,0002)	0,445	0,0009 (0,0013)	0,442	-0,0012 (0,0015)	0,441
Genre						
Homme	Réf		Réf		Réf	
Féminin	-0,007* (0,0045)	0,096	-0,041 (0,0256)	0,110	0,0485 (0,0300)	0,105
Age	0,037*** (0,0107)	0,001	-0,188*** (0,0429)	0,000	-0,226*** (0,0512)	0,000
Age^2	-0,001*** (0,0002)	0,001	-0,0032*** (0,0007)	0,000	0,0038*** (0,0009)	0,000
Nbre d'Obs			962			
LR chi2 (13)			175,17			
Prob>chi2			0,0000			
Pseudo R2			0,1257			
Log likelihood			-609,2767			

Source : Auteur à partir de la base des données de EAPE-C, 2018

Après avoir présenté les principales statistiques qui permettent la validité de nos résultats, il nous semble intéressant de procéder à l'interprétation et la discussion des résultats obtenus.

Ceteris paribus, faisant référence à la modalité « Pas heureux », il convient de souligner que le fait d'être salarié augmente de 0,030 point sa probabilité d'être malheureux par rapport au non salarié au seuil de 1%. *Ceci dit, l'emploi salarié est de nature à accroître la probabilité d'être malheureux.* Aussi, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être marié augmente de 0,037 point sa probabilité d'être malheureux par rapport au non marié au seuil de 10%. Le fait d'être âgé entre 15 et 34 ans, toutes choses étant égales par ailleurs, augmente de 0,037 point sa probabilité d'être malheureux au seuil de 1%. Par contre, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être femme diminue de 0,007 point sa probabilité d'être malheureux par rapport aux hommes au seuil de 10%. Aussi, l'âge au carré diminue de 0,001 point sa probabilité être malheureux au seuil de 1%.

Quant à la modalité « Heureux », le fait d'être salarié et marié, toutes choses étant égales par ailleurs, augmente respectivement de 0,274 et de 0,124 point sa probabilité être heureux par rapport au non salarié et au non marié au seuil respectif de 1%. *En résumé, l'emploi salarié est susceptible d'accroître la probabilité d'être heureux.* A contrario, le fait d'être âgé (entre 15 et 34 ans) et l'âge au carré, toutes choses étant égales par ailleurs, diminuent respectivement de 0,188 et de 0,0032 point sa probabilité être heureux au seuil respectif de 1%.

En fin, la modalité « Très heureux » permet d'affirmer que, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être salarié et marié diminue respectivement de 0,304 et de 0,161 point sa probabilité d'être très heureux par rapport au non salarié et au non marié au seuil respectif de 1%. *En substance, l'emploi salarié est de nature à diminuer la probabilité d'être très heureux.* Aussi, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être âgé entre 15 et 34 ans diminue de 0,226 point sa probabilité d'être très heureux au seuil de 1%. A l'inverse, l'âge au carré, toutes choses étant

égales par ailleurs, augmente de 0,0038 point sa probabilité d'être très heureux au seul de 1%.

L'enseignement qui découle de ces résultats est que le type d'emploi est un facteur controversé des niveaux de bonheur.

- ***Type d'emploi, un facteur controversé des niveaux de bonheur des jeunes en République du Congo***

Les différences dans les niveaux de bonheur des jeunes, en République du Congo, sont expliquées différemment selon que l'on soit salarié ou non. Cet état de fait, amène à faire observer le fait par lequel l'emploi salarié, en République du Congo, est loin d'être toujours une source de bonheur des jeunes.

a) Emploi salarié, un obstacle pour les jeunes malheureux et très heureux

L'emploi salarié comparativement à l'emploi non salarié, d'un côté, augmente (de 3%) la probabilité d'être malheureux et, de l'autre, diminue (de 30,4%) la probabilité d'être très heureux. Autrement dit, l'emploi salarié est de nature non seulement à accroître la probabilité d'être malheureux, mais également à diminuer la probabilité d'être très heureux. Ce résultat corrobore les travaux de Hytli (2013) ; Blanchflower et Oswald (1998) et Hundley (2001), en ce sens que, d'après les auteurs, les emplois non-salariés, notamment les emplois indépendants procurent nettement plus de bonheur que les emplois salariés. Les caractéristiques de l'emploi indépendant, c'est-à-dire la plus grande autonomie, flexibilité et sécurité d'emploi, permettent à cet emploi d'être une source de bonheur par rapport à l'emploi salarié (Hundley, 2001). Idson (1990) et Benz et Frey (2008a) arrivent à constater, tout en renchérissant le point de vue défendu par les prédécesseurs, que, les auto-emplois procurent autant de bonheur que les emplois salariés offerts par les grandes entreprises. A l'inverse, Vivarelli (1991) pense que les raisons amenant à l'emploi indépendant n'ont pas toutes pour conséquence l'augmentation du bonheur. Selon l'auteur, si l'on admet que le chômage antérieur est un facteur d'incitation à l'emploi indépendant alors cet emploi indépendant ne contribuerait pas à plus de

bonheur que l'emploi salarié. De ce point de vue, il y a lieu de distinguer l'entrepreneuriat de « opportunité » et de « nécessité ». Pour Fuchs-Schundel (2009), lorsque l'on est forcé à devenir un auto-employé (donc l'entrepreneuriat de nécessité), cet emploi bien qu'autonome ne peut être une source de bonheur.

D'après la lecture des faits empiriques, en République du Congo, les jeunes malheureux sont très peu représentés (EAPE-C, 2018). Aussi, les jeunes âgés de 15-34 ans sont fortement touchés par le chômage (OIT, 2019). Il est constaté que ces jeunes deviennent davantage malheureux en exerçant un emploi salarié. Ce qui supposerait que, du fait du manque d'esprit d'entreprise axé sur « l'opportunité », ces jeunes occupent des emplois à faibles rendements qui limitent leur possibilité de choix, et donc les enfoncent dans le mal être. S'agissant des jeunes très heureux, il faut dire que ces derniers sont les plus représentés de l'échantillon (EAPE-C, 2018). Il est prouvé que, l'emploi salarié diminue le niveau de bonheur de ces jeunes. Ceci s'expliquerait par le fait que, les caractéristiques d'emploi occupé par ces jeunes ne leur permettent pas à une plus grande autonomie, flexibilité et sécurité d'emploi. Par conséquent, elles réduisent le niveau de bonheur des jeunes très heureux.

b) Emploi salarié, un espoir pour les jeunes heureux

Par rapport à l'emploi non salarié, l'emploi salarié augmente (de 27,4%) la probabilité d'être heureux. L'emploi salarié, en d'autres termes, est de nature à accroître la probabilité d'être heureux. Ce constat va dans le sens que les conclusions des travaux de Stutzer et Frey (2012) et de Becker (1962). Pour ces auteurs, l'emploi salarié est une source de bonheur. En ce sens, Becker (1962) s'exprime tel que, un salaire conséquent permet d'élargir les possibilités de choix, et par conséquent favorise le bonheur. Ceci dit, l'emploi explique le bonheur des jeunes, dans la mesure où, cet emploi procure à ceux-ci un salaire contre leur force de travail. Donc, l'emploi salarié est considéré comme un facteur prépondérant de la

détermination du bonheur des jeunes (Lucas et al., 2004). Par contre, pour Locke (1976), c'est plutôt la satisfaction tirée de l'emploi qui est la résultante du bonheur. Clark et Oswald (1994), considèrent à leur tour l'emploi désiré comme une source de bonheur. Pour Hackman et Oldham (1980), le bonheur trouve son sens dans les caractéristiques jugées plus favorables que procure l'emploi occupé.

En République du Congo, les jeunes heureux sont faiblement représentés (EAPE-C, 2018). L'emploi salarié s'avère une source d'augmentation du bonheur des jeunes heureux. A propos, il conviendrait de supposer que, ces jeunes ont une meilleure éducation et, par conséquent, obtiennent des meilleurs emplois et des salaires élevés. Ce qui constitue des éléments explicatifs de l'augmentation de leur niveau de bonheur.

Conclusion et implication de politique économique

La finalité de toute politique économique est de parvenir au bien-être économique, et donc au bonheur de la population. Décider sur le type d'emploi à même de contribuer au bonheur demeure une préoccupation majeure.

Ainsi, la réflexion menée dans cet article visait d'analyser les effets du type d'emploi sur le bonheur des jeunes en République du Congo. Pour y arriver, nous avons fait usage des données d'enquête (EAPE-C, 2018) sur un échantillon de 1 981 jeunes âgés de 15 à 34 ans. Aussi, l'application du modèle probit multinomial ordonné a permis, via la méthode du maximum de vraisemblance, d'aboutir aux résultats obtenus dans ce travail.

Il ressort des résultats obtenus de ce travail que, l'emploi salarié n'est bénéfique qu'aux jeunes heureux, en ce sens que, l'emploi salarié augmente le bonheur des jeunes heureux, amoindrit le bonheur des jeunes très heureux et enfonce les jeunes malheureux dans le malheur. L'hypothèse soutenue par ce travail, de façon spécifique, est approuvée par les malheureux et les très heureux, par contre, celle-ci est désapprouvée par les heureux.

Les faibles rendements du travail et les mauvaises caractéristiques des emplois qu'occuperaient les jeunes (malheureux et les très heureux), sont des obstacles à leur bonheur. S'agissant des jeunes heureux, les niveaux de salaires importants perçus par ceux-ci qui ne sont entre autres que, la conséquence des niveaux d'instruction élevés et de meilleurs emplois seraient en faveur de l'élévation de leur niveau de bonheur.

Il va falloir que l'on tienne compte, en guise de formulation de politique économique, de l'hétérogénéité des classes, c'est-à-dire « les malheureux », « les heureux » et « les très heureux », pour permettre aux classes privées de bonheur, suivant leur spécificité, d'accéder à un emploi à même de contribuer à l'amélioration leur niveau de bonheur.

Références bibliographiques

Becker, G. (1964), « *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education* », Columbia University Press, New York.

Berry J. W. (1997), « Immigration acculturation and adaptation », *Applied Psychology an International Review*, vol. 46, n°1, 5-34.

Binder M., and Coad, A. (2016), «How satisfied are the self-employed? A life domain view», *Journal of Happiness Studies*, vol. 17, n°4, 1409-1433.

Binder, M. and Coad, A. (2010), « *Life satisfaction and self-employment: A matching approach* », Papers on economics and evolution, No. 1020, Max-Planck-Inst. für Ökonomik, Jena, <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:gbv:27-20110628-152532-3>.

Blanchflower, D. and Oswald, A. (1998), « What Makes an Entrepreneur? », *Journal of Labor Economics*, 1998, vol. 16, n°1, 26-60.

Bota F. (2013), « *Life satisfaction and education in South Africa: Investigation the role of attainment and likelihood of education as a position good* », *Economica research southern Africa (ERSA) working paper* 349.

Clark, A. E. and Oswald, A. J. (1994), « Unhappiness and Unemployment », *The Economic Journal*, vol. 104, n° 424, 648-659.

Cunado, J. and De Gracia F.P. (2011), « Does Education Affect Happiness? Evidence for Spain », *Social Indicators Research*, vol. 108 n°1, 185–196.

De Neve J.-E. and Ward G. (2017), « *Happiness at work* », chap. 6, Helliwell et al, 2017.

Dockery A. M. (2003), « *Happiness, life satisfaction and the role of work: Evidence from two Australian surveys* », *Full Employment Imperative*, University of Newcastle, Centre of Full Employment and Equity. DOI:10.1016/j.joep.2015.08.009.

Easterlin, R. A. (2015), « Happiness and economic growth—the evidence », *In Global handbook of quality of life* (pp. 283-299). Springer, Dordrecht.

Ebrahim A., Botha F. and Snowball J. (2013), « The determinants of life satisfaction among race groups in south Africa », *Development Southern Africa* Forthcoming.

Fitzpatrick W and White F. M. (1983), « Job satisfaction and role clarity among university and college faculty ». *The review of Higher Education*; vol. 6, n°4, 343-365.

Helliwell, J., Layard, R. and Sachs J. (2017), « *World Happiness Report 2017* », New York: Sustainable Development Solution Network.

Helliwell, J.F. (2003), « How's life? Combining individual and national variables to explain subjective well-being », *Economic Modelling*, vol. 20, n°2, 331—360.

Hinks T. and Gruen C. (2007), « What is the structure of South African Happiness equations? Evidence from quality of life survey », *Social*

Indicators Research, vol. 82, n°2, 311-336. DOI :10.1007/s11205-006-9036-8.

Hundley, G. (2001), « Why Women Earn Less Than Men in Self-Employment », *Journal of Labor Research*, 2001, vol. 22, n°4, 817-829. Disponible sur: <https://EconPapers.repec.org/RePEc:tra:jlalbre:v:22:y:2001:i:4:p:817-829> (consulté le 29/07/2020).

Hytti, Ulla and Kautonen, Teemu & Akola, Elisa, (2013), « Determinants of job satisfaction for salaried and self-employed professionals in Finland », *The International Journal of Human Resource Management*. vol. 24, n°10, 2034-2053. DOI :10.1080/09585192.2012.723023.

Idson, T.,(1990), « Establishment size, job satisfaction and the structure of work », *Applied Economics*, vol. 22, n° 8, 1007-1018 | Published online: 24 May 2006. Disponible sur: <https://doi.org/10.1080/00036849000000130> (consulté le 29/07/2020).

Idson, T. and Feaster, J. D. (1990), « A Selectivity Model of Employer-Size Wage Differentials », *Journal of Labor Economics*, vol. 8, n°1, 99-122.

Locke E. A. (1976), « The Nature and Causes of Job Satisfaction », In *Dunnette, M.D., Ed., Handbook of Industrial and Organizational Psychology*, Vol. 1, 1297-1343.

Lucas R. E, Clark A. E, Georgellis Y. and Diener E. (2004), « Unemployment alters the set point for life satisfaction », *Psychol Sci.*, vol. 15 n°1, 8-13. DOI:[10.1111/j.0963-7214.2004.01501002.x](https://doi.org/10.1111/j.0963-7214.2004.01501002.x).

Mencarini L. and Sironi M. (2012), « Happiness, housework and gender inequality in Europe », *European Sociological Review*, vol. 28 n°2, 203-219.

Ngakala Akylangongo O., Ndinga M. M. A. et Kane C. S. (2020), « Effet de la pauvreté sur le bonheur au Congo », Dir. Kassé M., Agbodji D. E. A. et Ndinga M. M. A., « Economie de la CEMAC : Croissance économique, intégration régionale, capital humain, emploi et pauvreté» Eds. Harmattan, 45-64.

Ngakala Akylangongo O. (2018), « Effets de l'éducation sur le bonheur au Congo », *Ann. Univ. M. NGOUABI*, vol. 18, n° 2, 347-357.

Nikolaev B. (2016), « *Does Higher Education Increase Hedonic and Eudaimonic Happiness?* », Oxford College of Emory University Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/78438/> MPRA Paper No. 78438, posted 17 April 2017 10:53 UTC;

Nikolaev, B. (2015), « Living with mom and dad and loving it...or Are you? », *Journal of Economic Psychology*, Elsevier, vol. 51, 199-209.

Peiro, A. (2006), « Happiness, satisfaction and socioeconomic conditions: Some international evidence », *Journal of Socio-Economics*, vol. 35, n°2, 348-365.

Powdthavee, N. (2003), « *Is the structure of happiness equations the same in poor and rich countries? The case of South Africa* », The University of Warwick: Department of Economics Research Papers No. 675. UK: Coventry.

Soons, J.P.M., Liefbroer A.C. and Kalmijn M. (2009), « The long-term consequences of relationship formation for subjective wellbeing », *Journal of Marriage and Family*, vol. 71, n°5, 1254–1270.

Stutzer, A et S. Frey, S. (2012), « *Recent Developments in the Economics of Happiness: A Selective Overview* », IZA Discussion Paper No. 7078.

Vivarelli, M. (1991), « The birth of new enterprises », *Small Business Economics*, vol. 3, n°3, 215–223.

Vivarelli, M., (2012), « *Entrepreneurship in advanced and developing countries: A microeconomic perspective* », IZA Discussion Papers, No. 6513, Institute for the Study of Labor (IZA).

Annexes

Annexe 1 : Test de non association

	typ_empl		Total
icb	0	1	
1	2	21	23
2	35	265	300
3	301	338	639
Total	338	624	962

Pearson chi2(2) = 119.7265 Pr = 0.000

Annexe 2 : Résultats d'estimation du modèle probit multinomial ordonné

Ordered probit regression	Number of obs	=	962
	LR chi2(6)	=	175.17
	Prob > chi2	=	0.0000
Log likelihood = -609.27676	Pseudo R2	=	0.1257

icb	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
1.typ_empl	-1.001134	.106146	-9.43	0.000	-1.209176	-.7930915
1.sit_matrim	-.4900794	.1994812	-2.46	0.014	-.8810553	-.0991034
taill_menage	-.0037276	.004846	-0.77	0.442	-.0132254	.0057703
1.genre	.1563369	.0973764	1.61	0.108	-.0345173	.3471911
age	-.7229291	.1677054	-4.31	0.000	-1.051626	-.3942325
age2	.0123177	.0030112	4.09	0.000	.0064159	.0182196
/cut1	-13.29796	2.321582			-17.84818	-8.747742
/cut2	-11.55227	2.313019			-16.08571	-7.018839

Annexe 3 : Test de la pertinence des seuils du modèle sous-jacent

. lincom _b[cut1:_cons]

(1) [cut1]_cons = 0

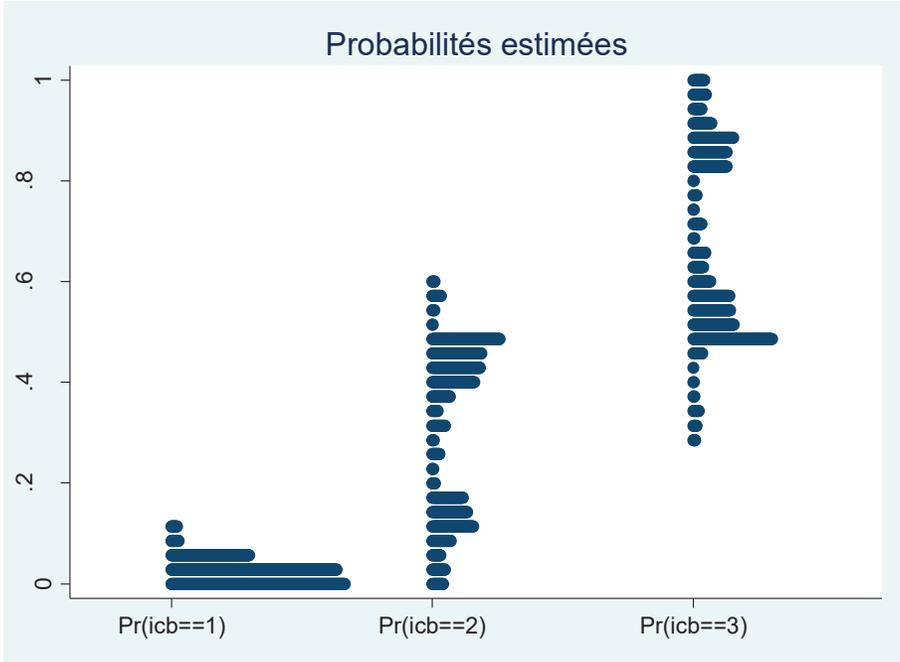
icb	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf.	
Interval]						
(1)	-13.29796	2.321582	-5.73	0.000	-17.84818	-
	8.747742					

. lincom _b[cut1:_cons]-_b[cut2:_cons]

(1) [cut1]_cons - [cut2]_cons = 0

icb	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf.	
Interval]						
(1)	-1.745688	.0973632	-17.93	0.000	-1.936516	-
	1.554859					

Annexe 4 : Représentation graphique des probabilités conditionnelles estimées



Annexe 5 : Principales statistiques descriptives de p1, p2 et p3

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
p1	962	.0238416	.02187	1.00e-07	.1170364
p2	962	.3120668	.1664119	.0002763	.5937744
p3	962	.6640916	.186496	.2891892	.9997236